

## Rémunération du support en euros des contrats d'HSBC Assurances Vie (France) ouverts à la commercialisation

Vous trouverez ci-dessous les rémunérations moyennes du support en euros au titre des années 2019 à 2022 des contrats ouverts à la commercialisation au 31/12/2022 d'HSBC Assurances Vie (France)<sup>(1)</sup>.

En 2022, celle-ci affiche une augmentation significative (entre 55 et 87 points de base\*) par rapport à 2021, selon les contrats, dans un contexte de taux obligataires en hausse depuis plusieurs mois.

<sup>\*1</sup> point de base = 0,01%

Libellé du contrat	Taux servi moyen en 2022 <sup>(2)</sup>	Taux servi moyen en 2021 <sup>(2)</sup>	Taux servi moyen en 2020 <sup>(2)</sup>	Taux servi moyen en 2019 <sup>(2)</sup>
HSBC ESSENTIEL 2	1,72%	0,88%	0,89%	1,29%
HSBC EVOLUTION PATRIMOINE CAPITALISATION 2	1,85%	0,98%	1,00%	1,40%
HSBC EVOLUTION PATRIMOINE VIE 2	1,87%	1,02%	1,01%	1,43%
HSBC PRIVATE ASSURANCE 2	2,08%	1,23%	1,28%	1,73%
HSBC PRIVATE CAPITALISATION 2	2,24%	1,39%	1,44%	1,88%
HSBC STRATEGIE PATRIMOINE CAPITALISATION 2	2,12%	1,26%	1,28%	1,78%
HSBC STRATEGIE PATRIMOINE VIE 2	2,13%	1,28%	1,28%	1,77%

Libellé du contrat	Taux servi moyen en 2022 <sup>(2)</sup>		Taux servi moyen en 2020 <sup>(2)</sup>	Taux servi moyen en 2019 <sup>(2)</sup>
HSBC STRATEGIE RETRAITE (anciennement le Plan Elysées Retraite Patrimoine)	2,00%	1,45%	1,22%	1,42%

Ces contrats ne proposent pas de taux garanti.

Ces taux ne constituent pas un engagement de la part d'HSBC Assurances Vie (France). Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

- (1) Les informations sur la rémunération moyenne du support en euros des contrats fermés à la commercialisation souscrits auprès d'HSBC Assurances Vie (France) sont disponibles sur le site <a href="https://www.hsbc.fr/mentions-legales/#rapports-reglementaires">https://www.hsbc.fr/mentions-legales/#rapports-reglementaires</a>.
- (2) Taux de revalorisation annuel moyen, après déduction des frais de gestion du contrat, y compris éventuels taux techniques, taux garantis ou bonus, et avant déduction des prélèvements fiscaux et sociaux applicables selon la législation en vigueur.